
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 6 octobre 2020 à 19 h
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement (Google Meet)
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Marika MERCURE, Régisseur
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement par intérim (Google Meet)
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement substitut
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Chef de division urbanisme permis inspections (Google Meet)
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens
(Google Meet)

Cette séance se déroule à huis clos, conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 daté du 2 octobre 2020.

Cette séance a été webdiffusée en simultané sur la chaîne YouTube de l'arrondissement.

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h.

CA20 28 218

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du mardi 6 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - Période de questions du public

Début : 19 h 05

Fatima Hamadi Enveloppe budgétaire pour la réparation d'un barrage artisanal.

Fin : 19 h 08

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

CA20 28 219

Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2021 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

 appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

De présenter et d'adopter le budget de fonctionnement 2021 de l'arrondissement et en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1200364010

CA20 28 220

Approuver le budget incluant la liste des projets du programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

 appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'approuver le budget incluant la liste des projets du programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1200364008

Période de questions du public

Aucune question.

70.01

CA20 28 221

Levée de la séance

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 6 octobre 2020, à 19 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.02

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 novembre 2020.